

Communiqué de presse du dimanche 27 septembre 2020

Les électeurs ratent l'occasion de voter pour une loi progressiste sur la chasse. Le peuple suisse a rejeté la révision de la loi sur la chasse, datant d'il y a 34 ans, avec 51,9 pour cent de voix contre. Les électeurs ont raté l'occasion de renforcer la protection des animaux et des espèces, et de fixer des règles claires pour la cohabitation entre le loup et les animaux de rente. ChasseSuisse, l'Union suisse des paysans et le Groupement suisse pour les régions de montagne regrettent ce résultat obtenu par les opposants à coup de millions. L'adoption d'une loi progressiste sur la chasse est maintenant peu probable.

Le peuple suisse a rejeté la loi révisée sur la chasse et donc une chasse durable et progressiste à 51,9 pour cent de voix contre. ChasseSuisse, l'Union suisse des paysans (USP) et le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), qui se sont engagés avec force et conviction ces derniers mois pour le Oui, regrettent ce résultat. « Les électeurs ont malheureusement rejeté un texte équilibré et se sont laissés bernier par la démonstration de force au budget démesuré des organisations de protection animale », relève Anton Merkle, président de ChasseSuisse.

Sans cette nouvelle loi, les cantons n'ont pas la possibilité de réagir de façon appropriée et mesurée à l'augmentation des populations de loups. Les conflits iront croissant dans les années à venir et vont poser de plus en plus de problèmes aux exploitants d'alpage. « Le peuple suisse a malheureusement raté l'occasion d'accorder également une meilleure protection aux moutons, chèvres et veaux », a pour sa part souligné Markus Ritter, président de l'USP.

Une loi progressiste sur la chasse est bloquée pour de nombreuses années. Les régions montagnardes sont fortement touchées par le rejet de la loi. « Nous n'avons malheureusement pas réussi à convaincre les habitant(e)s des plaines des avantages de la loi sur la chasse pour la population montagnarde a expliqué Thomas Egger, directeur du SAB. Avec son travail, l'agriculture alpestre et de montagne fournit une contribution importante pour entretenir nos paysages. Cette décision risque de pousser de nombreux exploitants à abandonner. Les sentiers de randonnées dans les régions très touchées devront être interdits d'accès pour des raisons de sécurité. Les paysages alpins exploités seront recouverts de forêts et de buissons et ne seront plus aussi attractifs pour le tourisme. »

Le rejet de la loi est également un signal négatif pour la protection des animaux et des espèces. Au lieu de ne plus réguler que le loup, le bouquetin et le cygne tuberculé, les cantons peuvent maintenant continuer à réguler plus de 300 espèces protégées, que l'État fédéral peut classer parmi les animaux chassables. Les réserves d'oiseaux migrateurs, les zones de protection et les corridors faunistiques ne bénéficieront dorénavant d'aucun soutien financier de l'État fédéral. Des exigences de longue date des organisations de protection de la nature sont ainsi obsolètes. La loi révisée sur la chasse était un compromis équilibré qui aurait permis de régler des différends de longue date. La modernisation nécessaire de la loi sur la chasse se retrouve maintenant bloquée pour de nombreuses années.

Contacts:

David Clavadetscher, directeur de ChasseSuisse, Tél. 079 330 53 20, david.clavadetscher@jagdschweiz.ch
Urs Schneider, vice-directeur de l'Union suisse des paysans USP, Tél. 079 438 97 17, urs.schneider@sbv-
usp.ch

Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne SAB, Tél. 079 429 12 55, thomas.egger@sab.ch